

**Direction de la réglementation et des affaires juridiques**

Bureau de la réglementation et des affaires juridiques

**Demande de visa de long séjour**

**pour la France métropolitaine et les DOM COM**

**Nomenclature des pièces à fournir**

* copie du passeport en cours de validité
* copie de la carte de séjour (verso-recto) en cours de validité
* copie du document de circulaire pour enfant mineur (DCEM) (si concerné)
* un justificatif de résidence (réservation d’hôtel, bail de location, acte de propriété…)
* lettre de motivation (motif du séjour)
* copie de tous justificatifs relatifs au séjour
* copie du justificatif d’une couverture médicale
* copie des billets d’avion, réservation des billets d’avion avec itinéraire complet
* une photo d’identité à coller sur le formulaire
* acte de mariage ou pacte civil de solidarité ou certificat de concubinage ou copie du livret de famille
* copie de la pièce d’identité du conjoint de nationalité française
* copies des passeports des voyageurs accompagnateurs
* un timbre fiscal de 3 000 XPF (***après avis favorable du HC)***